



Le 31 octobre 1992, le Vatican décide de réhabiliter le physicien et astronome italien Galileo Galilée qui avait démontré au début du XVII<sup>ème</sup> siècle que la terre tourne autour du soleil et non le contraire.

A la Une

## PLAY FOR FREE

Voulant démocratiser l'accès aux jeux vidéo avec sa Freebox Révolution et la manette incluse, Free se devait de proposer un site qui y serait entièrement consacré.

C'est désormais chose faite avec cette extension du portail baptisée « Free Gamer », qui traite du jeu vidéo dans sa globalité. Actualités, tests, calendrier des sorties, vidéos, le site est très complet et ne se contente pas des jeux de la Freebox Révolution puisqu'il aborde également les consoles de salon (PS3, Wii, Xbox), les consoles portables (3DS, PSP) ou encore les téléphones portables (iOS et Android).



Tout de bleu vêtu, le site dispose d'un design moderne et soigné. Et malgré ses quelques jours d'existence, le site propose déjà énormément de contenus !

Pour tenter un début d'explication, nos confrères d'Univers Freebox avance que Free disposerait de l'une des plus grande base de données mondiale consacrée aux jeux vidéo. Aussi, il semble que le contenu soit bien original et non repris sur un site qui serait partenaire de Free (comme c'est le cas par exemple avec Eurosport pour l'actualité sportive). Le site est donc en concurrence directe avec les jeuxvideo.com et autres Gamekult...

L'ergonomie du site est réussie, les articles sont bien rédigés et on apprécie également la possibilité pour les lecteurs d'apporter leur contribution aux tests de jeux en ajoutant leur propre note. On regrettera simplement l'obligation de posséder un compte Facebook ou Twitter pour pouvoir laisser des commentaires.

Sans plus attendre, découvrez le site « Free Gamer » ici <http://gamer.portail.free.fr> !

Télévision

## CANAL SE LÂCHE



En passant de 35 à 40 euros, l'abonnement à Canal + devient désormais plus cher que l'abonnement triple-play ! Une étape que la chaîne cryptée franchira le 8 novembre prochain. Bien-sûr, cette hausse de prix ne concerne que les nouveaux abonnés. Mais il faut avouer que cette hausse a de quoi faire frémir.

Surtout lorsque l'on connaît les nombreuses promotions régulièrement faites par la chaîne. Comment imaginer alors qu'un abonné à Canal+ via une offre vente-privée à 10 euros se mettent à payer quatre fois plus une fois l'année de promotion écoulée ? Une stratégie difficile à décoder...

Source : <http://www.universfreebox.com/article15322.html>

Free

## WARNING !



Une modification importante est intervenue la semaine dernière concernant les rendez-vous avec les techniciens itinérants de Free :

- Avant : le rendez-vous pouvait être annulé au plus tard 1h avant le début de la plage horaire réservée.
- Maintenant : le rendez-vous pourra être annulé au plus tard 24h avant le début de la plage horaire réservée.

Si le rendez-vous n'a pas été annulé et que vous êtes absent lors du passage du technicien, il vous sera facturé 49 euros. A noter enfin qu'un rendez-vous peut-être annulé en appelant la hotline, en contactant le chat ou encore directement depuis son Interface de Gestion rubrique « Mon Assistance ».



[http://twitter.com/L\\_ADUF](http://twitter.com/L_ADUF)



<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>